

Journée de la fiscalité des PME

Jeudi 16 mai 2019 - 8h50 à 16h45

HEG - Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21, Neuchâtel

Un séminaire organisé dans le cadre du Certificate of Advanced
Studies (CAS) en fiscalité des PME, en partenariat avec :



Concept et objectif du séminaire

La journée du 16 mai 2019 à Neuchâtel s'inscrit dans un cycle de conférences annuelles dans le cadre du CAS en fiscalité des PME. Sous un angle pratique et actuel, organisé sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, des praticiens et académiciens reconnus aborderont des thèmes de grandes importances pratiques pour le quotidien des PME.

Public cible

- Toute personne impliquée dans le conseil aux PME.
- Avocats, juristes, notaires, experts-comptables et fiscaux, experts fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire ou en entreprise, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, employés d'administrations publiques, etc.

Contenu / Mots-clés

La journée du 16 mai 2019 sera consacrée à l'étude de problématiques fiscales fréquentes pour les PME et leurs conseillers-ères. Nous commencerons par une revue de l'actualité en matière de TVA avant d'examiner l'évolution de la pratique du report des pertes. Nous étudierons ensuite les dernières décisions du Tribunal fédéral ainsi que des tribunaux cantonaux impactant les PME avant de faire le lien entre les travaux réguliers de l'organe de révision et les contrôles TVA réalisés par l'administration. Puis nous explorerons comment profiter pleinement de la super-déduction prévue dans la RFFA pour aborder par la suite tout un volet sur l'impôt anticipé notamment les erreurs fréquentes à éviter et plus particulièrement celles se produisant lors de distribution de dividendes à des actionnaires à l'étranger. Pour finir, nous examinerons la portée de la notion d'évasion fiscale sous un angle pratique.

Programme

- 08h30 Accueil des participants
- 08h50 Ouverture de la journée
MM. Benjamin Chapuis et Thierry Obrist
- 09h00 **Actualités TVA pour les PME**
Mme Isabelle Homberger Gut
- 09h30 **Report de pertes - évolution de la pratique**
M. Thierry Obrist
- 10h15 Pause
- 10h45 **Revue de jurisprudences récentes dans le domaine de la fiscalité des PME**
M. Jérôme Bürgisser
- 11h45 Repas
- 13h00 **Travaux de l'auditeur en matière de TVA vs. contrôles TVA**
M. Benjamin Chapuis
- 13h30 **Super-déduction : mode d'emploi**
Mme Delphine Yerly
- 14h00 **Ratées en matière d'impôt anticipé**
M. Alain Biedermann
- 14h30 Pause
- 15h00 **Evasion fiscale – aspects pratiques**
Mme Laurence Cornu
- 16h00 **Distribution de dividendes aux actionnaires à l'étranger – conseils pratiques**
M. Paul Jaccard
- 16h30 Clôture
- 16h45 Fin du séminaire

Intervenant-e-s

- M. Alain Biedermann**, Comptable avec brevet fédéral, Remplaçant du chef de division, AFC, Berne
- M. Jérôme Bürgisser**, Dr. iur., Avocat, Etude JBavocat, Lausanne
- M. Benjamin Chapuis**, Expert-comptable diplômé, Professeur HEG Arc, Neuchâtel
- Mme Laurence Cornu**, Dr. iur., Avocate, Experte fiscale diplômée, Associée Gross & Associés, Lausanne
- M. Paul Jaccard**, Expert diplômé en finance et controlling, CAS en fiscalité des PME, Ofico Fiduciaire SA, Lausanne
- Mme Isabelle Homberger Gut**, Licenciée en droit de l'Université de Lausanne, Experte fiscale diplômée, spécialiste TVA, Homberger TVA Sàrl, Fribourg
- M. Thierry Obrist**, Dr. iur., Avocat, LL.M, Professeur à l'Université de Neuchâtel et associé à LEAX Avocats, Neuchâtel
- Mme Delphine Yerly**, Master en droit, en finance et en science actuarielle, Assistante-doctorante de la chaire de droit fiscal de l'Université de Neuchâtel

Lieu et accès

Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc
Campus Arc 1
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel
Auditorium 1, 2^e étage (salle 224)

Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.

Arrêt de bus: Gare / Blaise Cendrars.

Inscription

Délai: 7 mai 2019

En ligne sur: www.ig.he-arc.ch/fiscaPME

Finance d'inscription

CHF 390.- pour la journée (documentation, repas et boisson compris)

CHF 250.- pour les titulaires du CAS en fiscalité des PME (documentation, repas et boisson compris)

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables du séminaire

Benjamin CHAPUIS, Prof. Haute école de gestion Arc

Thierry OBRIST, Prof. Université de Neuchâtel

Organisation/ Contact

Sandrine Schaeren Romano
E-Mail: Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch
Tél. +41 32 930 2038
HEG - Haute école de gestion Arc
21, Espace de l'Europe, 2000 Neuchâtel
www.heg-arc.ch